

## PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 16 h 15, le 27 avril 2005.

Sont présents :

M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec  
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier  
Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Sont absents :

M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président  
M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général  
M<sup>e</sup> Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

### Ouverture de la séance

La séance est ouverte et présidée par madame Danielle Roy-Marinelli en l'absence du président et du vice-président du comité exécutif, et ce, en accord unanime avec tous les membres présents.

Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

### Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 14 avril 2005

#### **Résolution n° E-2005-41**

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 14 avril 2005 avec modification à la résolution E-2005-36, 3e alinéa, en remplaçant les mots «De considérer nécessaire un» par «De considérer la possibilité d'un».

Adoptée à l'unanimité

### Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

### Renouvellement de l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités

#### **Résolution n° E-2005-42**

De renouveler l'adhésion de la CMQ à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2005 et d'autoriser le paiement de la cotisation réclamée au montant de 3 186,40 \$, plus les taxes.

Référence : Mémoire du 14 avril 2005  
Certificat du  
Trésorier : CT-2005-68  
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Demande d'aide financière / Marché public de l'UPA, édition 2005

**Résolution n° E-2005-43**

D'appuyer les fédérations de l'UPA de Lévis-Bellechasse, de la Rive-Nord et de Lotbinière-Mégantic dans leur projet qui se tiendra sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec en 2005, en leur accordant une aide financière de 10 000 \$ pour la tenue du « *Marché Public de l'UPA* ».

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier ou, en leur absence ou empêchement d'agir, le vice-président du Comité exécutif et le directeur général à signer, s'il y a lieu, l'entente à intervenir et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 19 avril 2005  
Certificat du  
Trésorier : CT-2005-69  
Responsable : Développement économique

Adoptée à l'unanimité

Entente avec la Sodes / Conférence 2005 des maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent

**Résolution n° E-2005-44**

De retenir les services de la Sodes pour l'aide à l'organisation de la conférence des maires, de son conseil d'administration et de son assemblée générale annuelle.

D'octroyer un montant de 15 000 \$ à la Sodes en compensation de ces services.

D'amender le budget de la conférence des maires approuvé par le comité exécutif le 2 décembre 2004 par la résolution E-2004-93 de manière à ce que le montant de 25 000 \$ devant initialement être versé à l'Association des maires soit remplacé par un montant de 15 000 \$ plus les taxes à verser à la Sodes.

Référence : Mémoire du 22 avril 2005  
Certificat du  
Trésorier : CT-2005-70  
Responsable : Consultations et communications

Adoptée à l'unanimité

Adhésion et désignation d'un représentant auprès de la Sodes

**Résolution n° E-2005-45**

D'accepter l'adhésion de la Communauté métropolitaine de Québec à la Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes) pour 2005 pour elle-même et les

villes de Québec et de Lévis et le paiement de la cotisation au montant de 3 620 \$, plus les taxes.

De désigner à titre de représentant de la CMQ et candidat au conseil d'administration, monsieur Ralph Mercier.

De désigner les autres représentants de la CMQ à la Sodes à la prochaine rencontre.

D'autoriser ces derniers à participer aux activités de la Sodes et à encourir les frais requis à leur participation.

Référence : Lettre de la Sodes du 3 mars 2005 et résolutions E-2004-22 et E-2003-41

Certificat du

Trésorier : CT-2005-71

Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

#### Bordereau de dépenses

##### **Résolution n° E-2005-46**

Les membres prennent connaissance du bordereau et posent des questions sur les dépenses. Les réponses données satisfont les membres du Comité exécutif.

D'approuver le bordereau de dépenses soumis par le secrétaire-trésorier faisant état des chèques émis du 1er au 31 mars 2005 au montant de 195 019,49 \$, plus 39 258,84 \$ pour les salaires versés du 1er au 31 mars 2005.

Référence : Bordereau de dépenses du 22 avril 2005

Certificat du

Trésorier : CT-2005-72

Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

#### Bordereau d'information

##### **Résolution n° E-2005-47**

De prendre acte du bordereau d'information en date du 27 avril 2005 contenant les documents suivants :

1. Lettre datée du 30 mars 2005 du secrétaire et directeur général par intérim de l'UMQ adressée au directeur général relativement à un avis de convocation à l'assemblée générale des membres de l'UMQ. (*Le procès-verbal et les propositions d'amendement aux règlements généraux sont disponibles pour consultation au bureau du secrétaire-trésorier*).
2. Note datée du 28 mars 2005 de monsieur André Bouillon adressée au directeur général concernant une demande d'avis de la ministre des Affaires municipales et Régions sur un projet de règlement No 88-05 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de Charlevoix.

---

## PROCÈS-VERBAL

-4-

Référence : Bordereau d'information du 27 avril 2005  
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

\_\_\_\_\_  
PRÉSIDENTE DE LA SÉANCE

\_\_\_\_\_  
SECRETÉAIRE